



Yannick Lafaye Co SA
Véronique Magbnanou Co SA
Pascale Roche SD 47
SNICS-FSU Aquitaine

Madame, Monsieur.....

Cher(e) collègue

Dans le cadre du regroupement de l'heure mensuelle d'information syndicale, tu es cordialement invité(e) à participer le **mardi 11 février 2020** à la réunion d'information syndicale du SNICS-FSU qui se tiendra dans les **locaux du collègue Jacques Philippe Delmas de Grammont (salle20), 10 avenue du 11 novembre à Port Sainte Marie 47130, de 09h00 à 12h00.**

Nous comptons sur ta présence.

*Pour faciliter notre organisation et bien vous recevoir, merci de nous signaler votre présence ou non par retour de mail (vmagnanou@orange.fr ou pascaleroche33@hotmail.fr)
Pour faciliter notre communication, si vous le souhaitez, merci de nous communiquer vos coordonnées mail et portable personnels.*

Bien cordialement

Y. Lafaye
V. Magnanou

Cette convocation ouvre droit à une autorisation d'absence augmentée des délais de route conformément à l'article 5 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique.

Chaque infirmier(e) syndiqué(e) ou non a le droit d'assister pendant ses heures de services à la réunion syndicale de son choix, sans toutefois prendre plus de trois heures par trimestre.

Déposer au moins 8 jours avant la date de la réunion, une demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement ou de votre président d'université.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message du SNICS-FSU, merci de nous le signaler par retour de mail (vmagnanou@orange.fr ou pascaleroche33@hotmail.fr)